

Réunion Réseau Salariat Auvergne – 4 mai 2016

Compte-rendu

Présents : Carola K., Carole D., Catherine H., Dany R., Franck L. Jean-Louis L., Julien P., Lidia L., Odile C., Pascale M., Patrick U.

Présentation de l'association Réseau Salariat (RS)

- RS et les groupes locaux.
- Réunions :
 - o Bar Le Chapelier Toqué, place Saint-Pierre à Clermont-Ferrand
 - o réfléchir au projet du salaire à vie
 - o organiser des actions
 - o début 18h, fin 20h
- Possibilité d'adhérer et d'acheter des brochures.

Annonces :

- Réunions RS les 1ers mercredis, prochaines les 8 juin et 6 juillet.
- Utopiades à Ambert les 20 et 21 mai 2016 : atelier avec Bernard Friot à 17h et conférence à 20h (annexe 2).

Lecture collective du texte introductif (annexe 1)

Recueil des questions :

1. Comment intégrer à la société ceux qui ne veulent rien faire ?
2. Quelles relations entre les entreprises, quelles relations à l'État, et quid de la concurrence ?
3. Qu'est-ce qui est considéré comme étant du travail, et qui est rémunéré par le salaire à vie ? L'éducation des enfants est-elle reconnue par le salaire à vie ?
4. Comment être sûr que les besoins (alimentation, santé, production, transports, etc.) vont être satisfaits ?
5. Faut-il des salaires de montants différents (échelle de salaires) ou un montant unique ?
6. Quelles conséquences le salaire à vie a-t-il sur le système éducatif ?
7. Quelles conséquences sur l'égalité femme/homme ? Quid du travail domestique ?

Débat :

- Question 1 (« Comment intégrer à la société ceux qui ne veulent rien faire ? ») :

Précision : on entend par « ne rien faire » : partir à la pêche, regarder la télé, lire, manger, boire, dormir, et ne jamais rien faire d'autre, toute l'année, toute la vie.

- ↳ Donnée anthropologique : l'Homme ne peut rester inactif ou sans projet ou sans utilité sociale.

- ↳ Ceux dont on pense qu'ils ne feraient rien auraient juste besoin d'une période d'adaptation, de réparation, de repos, avant de réellement s'approprier ce droit nouveau que confère le salaire à vie.
- ↳ On se trompe sur l'analyse du « ne rien faire » : beaucoup d'activités apportent des choses à la société mais ne sont pas reconnues comme telles. Notre regard est biaisé par la définition capitaliste du travail.
- ↳ Même l'ermite a une fonction sociale (mettre en débat le rapport individu/société, témoigner, interpeler, etc.). Et l'ermite se retire de la société pour certaines raisons, pour se désolidariser d'une certaine organisation sociale. Certaines de ces raisons disparaîtraient avec le salaire à vie.
- ↳ Beaucoup d'activités restent inaccomplies faute de moyens financiers. La répartition des richesses qu'implique le salaire à vie libèrerait du travail aujourd'hui bloqué.
- ↳ Beaucoup d'activités officiellement repérées comme du travail disparaîtraient, au profit d'autres (travail nuisible, pénible, inutile, etc.) (cf. « Travailler deux heures par jour », 1977, collectif Adret).
- ↳ Tous les enfants manifestent spontanément une grande envie de projets, d'ambitions, d'activités nouvelles et connectées aux autres.
- ↳ Le fait de ressentir l'utilité de notre travail constitue une forte motivation à travailler.
- ↳ Le capitalisme va tenter de continuer à gouverner les désirs d'objets (ex : les smartphones), donc il ne sera pas facile de lutter contre le travail polluant, le pillage des ressources, etc. Mais l'abolition de la propriété lucrative impliquera une affectation des prix aux coûts réels, ce qui limitera l'accès à certains objets ou les transformera.
- ↳ Rapport au temps différent : contre l'impatience généralisée, la fascination pour l'immédiateté, la boulimie d'activités. Le salaire à vie donne une opportunité de se libérer du productivisme et de l'activisme.
- ↳ Le « temps mort » de l'artiste en train de créer n'est pas propre aux activités artistiques. Tous les métiers, même manuels, nécessitent des moments de détachement apparent. Ne rien faire, c'est souvent évaluer, anticiper, planifier, faire émerger, etc.
- ↳ Rechercher le sens de l'existence, à travers un nouveau rapport à la croissance et pas seulement un nouveau rapport au travail.
- ↳ Opportunité de privilégier les activités ayant un sens, contre la mécanique infernale de la création de nouveaux désirs.
- ↳ Libérer du temps pour prendre soin de la planète. Le travail d'entretien de l'environnement, dans un sens très général, écologique mais aussi social, est un travail qui a du sens.

- Question 2 (« Quelles relations entre les entreprises, quelles relations à l'État, et quid de la concurrence ? ») :

Précisions :

Dans le projet RS, la « copropriété d'usage des entreprises », pour ce qui est des décisions stratégiques de l'entreprise, intègre différents acteurs selon la taille de l'entreprise. Les TPE prennent toutes leurs décisions en interne. Les PME intègrent une représentation des collectivités locales proches, des fournisseurs, associations thématiques, etc. Les entreprises importantes intègrent des représentants des collectivités locales, des représentants de consommateurs, associations nationales, etc. Enfin, les très grandes entreprises intègrent aussi une représentation de l'État, voire de l'Europe. Mais quelle que soit la taille, le statut de base est du type autogestionnaire.

Le statut qui fait office de modèle dans le monde actuel est la Scop. Les Scops peuvent fonctionner par Assemblée générale de façon régulière si l'entreprise est de petite taille, mais généralement les Scops décident d'une hiérarchie interne.

- ↳ Le salaire à vie permet de repenser la notion de concurrence, et d'aller vers une forme « saine » de concurrence, qu'on peut appeler « émulation ».
- ↳ Recherche de l'abondance, via l'émulation, plutôt que recherche de la croissance par la concurrence.

- Question 3 (« Qu'est-ce qui est considéré comme étant du travail, et qui est rémunéré par le salaire à vie ? L'éducation des enfants est-elle reconnue par le salaire à vie ? ») :

Précision : la question 7 sur le travail domestique s'est invitée au débat sur la question 3. Dans le projet RS, le travail domestique est reconnu par le 1^{er} niveau de salaire (individuellement, pour chaque adulte du foyer). Il n'est donc pas pris en compte dans les hausses de qualification.

- ↳ Le travail domestique serait mieux partagé, notamment parce que les hommes seraient libérés de la surcharge de travail à l'extérieur.
- ↳ Le salariat des femmes est connu comme étant un outil libérateur, contre la tentation des hommes à faire porter la charge du foyer sur les femmes.
- ↳ Le salaire à vie met en place des outils pour l'égalité femme/homme, mais ne règle pas tout. Plus généralement, le salaire à vie redonne de la maîtrise politique populaire, mais ne règle pas à l'avance tous les conflits sociétaux.
- ↳ L'éducation des enfants : il y a une logique à maintenir les allocations familiales dans le projet RS. En effet, de la même façon qu'on reconnaît le travail des retraités par un salaire (et non pas une pension correspondant à du salaire différé), on doit reconnaître l'apport de « valeurs économiques » par les enfants. Ce qui arrive à 18 ans, c'est l'autonomie, donc le fait d'arbitrer la façon de dépenser son salaire. Mais la production de valeurs économiques commence bien avant. Par principe, elle commence à la naissance, de la même façon que, par principe, elle se poursuit

jusqu'à la mort. Donc des allocations doivent être versées pour les apports des enfants et des adolescents (même si l'essentiel est constitué par la collaboration de l'enfant ou de l'adolescent à sa propre éducation), mais confiées aux parents. Le montant de ces allocations doit faire l'objet d'un débat démocratique renouvelé.

Annexe 1 : texte introductif

Le capitalisme cherche à nous faire croire que ceux qui vivent du travail peuvent espérer, au mieux, un meilleur partage face à ceux qui vivent du capital. Selon la célèbre formule de Margaret Thatcher : « il n’y a pas d’alternative ». Ceci est une gigantesque duperie. En réalité, si le capitalisme est si puissant aujourd’hui, ce n’est pas tant parce qu’il parvient à prélever une (grande) part de *la* valeur produite, c’est bien davantage parce qu’il impose *sa* propre définition de ce qui *vaut*. Autrement dit, **le capitalisme restera puissant tant qu’il continuera à imposer *sa* définition du travail.**

Pour le capitalisme, le travail ne vaut que s’il permet de valoriser un capital, c’est-à-dire dans le cadre d’un emploi. Cette définition est imposée par les actionnaires, les rentiers et les prêteurs. Pour tous les autres, le travail est, ou devrait être, une activité qui permet de se réaliser, de trouver une place dans la société, de se sentir utile. **Emploi et travail ont des finalités complètement différentes.**

Tout le monde aspire à exercer un travail, mais les entreprises ne proposent que des emplois. Il en découle toute une série de souffrances : perte de sens, division extrême des tâches, découragement, conflit, dépression. Les victimes ont bien souvent cette formule : « on m’empêche de faire correctement mon travail ».

Ce sont les détenteurs de capitaux qui dictent aux entreprises ce qu’elles doivent faire et donc quels emplois elles doivent proposer. Il en découle des décisions aux conséquences catastrophiques : délocalisations, course à la croissance, désastres écologiques, creusement des inégalités, problèmes de santé publique, etc.

Pourtant, des millions de travailleurs, depuis 70 ans, font la démonstration que **le travail peut échapper à la définition capitaliste**. Ces travailleurs produisent déjà un tiers du PIB sans valoriser aucun capital. **Ils échappent au marché de l’emploi et donc au chômage**. Ils sont médecins hospitaliers, médecins libéraux, infirmiers, enseignants, gestionnaires, secrétaires, etc. Leur salaire est issu des cotisations sociales et de l’impôt. Pourtant, **ils produisent eux-mêmes la valeur économique qui les rémunère**, sans perte et sans subir la loi des détenteurs de capitaux.

Ce principe pourrait s’étendre à tous les travailleurs. Aucun obstacle économique ne s’y oppose. Il ne faut pas céder au chantage des capitalistes, qui prétendent détenir les clefs de l’investissement. **Nous pouvons maîtriser l’investissement des entreprises sans actionnaire et sans prêteur**. Une caisse d’investissement alimentée par des cotisations pourrait organiser l’investissement, public comme privé, en fonction d’objectifs définis démocratiquement, par subventions et sans passer par le crédit.

Ceci implique de passer de la propriété lucrative à la **propriété d’usage des entreprises**, et du marché de l’emploi au salaire socialisé. En développant ce que vivent déjà des millions de travailleurs dans la fonction publique, nous pouvons nous substituer aux capitalistes dans tous les domaines économiques, y compris dans les entreprises privées. Nous sommes capables d’organiser nous-mêmes la production, au sein des collectifs de travail, à travers un statut de copropriété d’usage de l’entreprise.

Nous sommes aussi capables d'organiser une distribution salariale au service d'une définition du travail souhaitée par tous les travailleurs. Chaque être humain cherche à obtenir une juste reconnaissance, sociale et salariale, pour son travail. **Il n'est pas nécessaire de menacer les travailleurs de chômage ou de leur faire miroiter des salaires extraordinaires. Il suffit de leur rendre la maîtrise de leur travail et de leur octroyer un salaire qui leur est attaché, à vie.**

Ce salaire à vie progresserait avec la qualification, et donc aussi avec l'expérience telle que validée par les collectifs de travail. Cette organisation du travail suffirait à garantir le bon fonctionnement de la société, c'est-à-dire que les médecins assureraient les soins suffisants, les agriculteurs produiraient suffisamment de nourriture, les ouvriers fabriqueraient toutes les marchandises dont nous avons besoin, les ingénieurs amélioreraient les procédés industriels, les chercheurs ouvriraient des pistes nouvelles, etc.

Le salaire à vie libèrerait le travail du carcan capitaliste mais, bien entendu, il ne s'agirait pas que chaque travailleur décide seul de sa contribution à l'entreprise. **Chacun doit assumer sa responsabilité au sein de son collectif de travail, avec des droits mais aussi des devoirs :** le droit de participer aux décisions de l'entreprise, en tant que copropriétaire, mais le devoir de suivre les règles édictées par le collectif. Élire la direction, mais suivre ses directives. Contribuer à déterminer les jours et les heures de travail, mais respecter ensuite les horaires et le calendrier.

Dans une telle dynamique, l'entrepreneur pourrait se consacrer entièrement à ce qui l'intéresse : organiser le collectif et gérer l'entreprise. Il serait libéré du tracas des salaires et des conflits qui en découlent, il ne serait plus employeur. Ainsi, ce serait le collectif qui déciderait des recrutements et des licenciements, pour le bien de l'entreprise et sans drame : **celui qui est recruté arrive avec son salaire, celui qui quitte l'entreprise part avec son salaire.**

Ce serait aussi le collectif qui définirait la durée de travail de chacun, en tenant compte des contraintes de l'entreprise, de celles des travailleurs et des accords collectifs (dans les limites du droit). En effet, **le salaire serait totalement déconnecté du « temps de travail »**, qui est une unité de mesure économiquement inepte, socialement aliénante et fondamentalement capitaliste.

Une société ainsi organisée autour d'une nouvelle définition du travail, avec le salaire socialisé et à vie, redistribuerait ce qui est aujourd'hui capté par les capitalistes, libèrerait des énergies colossales et, dans le même temps, ferait disparaître les organisations du travail inutiles, dénuées de sens, polluantes, contre-productives, qui distribuent actuellement des salaires sans créer de valeur économique ou en en détruisant.

Annexe 2 : Utopiades

VENDREDI 20 MAI 2016, de 17h00 à 22h30

Maison des Jeunes 63600 AMBERT

Salaire à vie : les enjeux

réservation conseillée

PARTICIPATION
AU CHOIX SELON
LES BUDGETS

5,00 €
7,00 €
10,00 €

Au programme

- 17h00 : Atelier «Controverses sur l'émancipation du travail»
- 19h00 : Pause gourmande
- 20h00 : Conférence de Bernard Friot puis échanges avec le public.

Bernard FRIOT

est un sociologue et économiste français, professeur à l'université Paris Ouest Nanterre. Il anime l'Institut européen du salariat et l'association d'éducation populaire Réseau Salariat qui promeut l'idée d'un «salaire à vie» pour tous, une proposition alternative au revenu de base dénoncé comme étant «la roue de secours du capitalisme».

Grâce à l'atelier et/ou la conférence, on questionnera la pertinence de propositions comme «le plein emploi», «un meilleur partage des richesses», «un revenu de base», «la propriété d'usage des entreprises». Dernier ouvrage paru et recommandé : «**Émanciper le travail**», éd. La Dispute, 2014, 10 € (disponible à la librairie Tout un Monde et sur les différentes manifestations).

Bonus ! Atelier découverte du salaire à vie, des revenus de base et du livre cité ci-dessus, **par le Collectif citoyen singulier.S au BIEF, samedi 14 mai de 14h à 17h** entrée libre.

SAMEDI 21 MAI 2016, de 10h00 à 18h00

Maison des Jeunes 63600 AMBERT

Travail libre, revenus de base et autres révolutions

Au programme

- 10h00 : Atelier créa'labz «Journal des bonnes nouvelles»
- 12h00 : Auberge espagnole
- 14h00 : Conférence gesticulée d'Alexis Lecoite
- 17h00 : Échange avec le public

Alexis Lecoite

Après une formation d'ingénieur, de l'humanitaire d'urgence, puis des green-technologies comme entrepreneur et salarié, Alexis Lecoite se recentre pour chercher sa voie. Il est aujourd'hui conférencier gesticulant, c'est-à-dire, à la fois le conférencier qui explique, et le gesticulant qui raconte...

«Cette **conférence gesticulée**, c'est des récits de vie, un débat mouvant, des théories plus ou moins révolutionnaires, des chansons, des jeux & acrobaties, un sketch en direct live et puis des surprises parce qu'on ne sait jamais à l'avance ce qui va se passer dans une conf».

Le journal des bonnes nouvelles : on écrit tou(te)s ensemble ce qui n'est jamais écrit dans les journaux mais devrait y être ! Écrire ce qui est souhaitable pour le diffuser autour de nous, provoquer des réactions, des espoirs, libérer nos imaginaires...

LES
Utopiades

Renseignements

Réservations
04 73 95 56 49
(Office du tourisme)

ou
Catherine de la librairie
Tout un Monde

04 73 82 62 79
(pas de répondeur)

contact@alterechos.fr

Prochaine Utopiade

> Samedi 25 juin

Ferments naturels, ferments de vie

Invitée : Marie-Christine Montel, directrice de recherche INRA

Office du Tourisme
DU PAYS D'OLLIERGUES

Pays
d'Olliergues